

A Chambéry, le 11 mars 2020

A l'attention du Collectif de défense du
Hameau de Pagnet

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre ouverte. Nous vous remercions de cette interpellation. Lorsque nous avons construit notre projet au cours des deux dernières années, 3 thématiques majeures sont apparues. Ce sont les axes de notre programme : la démocratie, la transition écologique, la solidarité.

Notre projet est construit autour de 77 propositions (<https://chambecitoyenne.fr/leprojet>) qui répondent à ces enjeux.

Nous avons des engagements clairs pour un territoire avec une préservation des espaces verts et une continuité végétale restaurée.

Nous porterons cette même volonté au niveau de l'agglomération. Le débat qui a émergé, trop tardivement, à l'occasion des enquêtes publiques du PLUi HD, a mis en évidence que la densification des espaces urbains n'avait rien d'évident pour les habitant•es. Dans ce cadre :

- Nous questionnerons l'équilibre entre densité et espaces de respiration, entre espaces verts et espaces de circulation, en adaptant les documents d'urbanisme aux enjeux de la transition
- Nous voulons mener une politique de la nature et de la biodiversité en ville ambitieuse à l'échelle de l'agglomération avec une régénération des continuités écologiques et un programme de protection et de plantation d'arbres.
- Nous avons un objectif d'aucune nouvelle construction sur des espaces verts, agricoles ou naturels, ni de construction sans desserte de bonne qualité.

Les débats vifs qui ont eu lieu sur le plan d'urbanisme mettent en évidence l'envie des populations pour participer à la fabrique de la ville. Pour une meilleure implication des habitant•es :

- Nous veillerons à rendre les documents d'urbanisme accessibles, nous favoriserons la création d'une Agence d'Urbanisme à l'échelle de Métropole Savoie et nous organiserons des ateliers permanents d'urbanisme pour faciliter cette appropriation et ce travail collectif.
- Nous lancerons également un « moratoire citoyen » visant les grands projets d'urbanisme. Nous suspendrons les travaux et évaluerons publiquement, en fonction de l'avancement de chaque projet, les points sur lesquels il nous sera encore possible d'intervenir. Sur cette base de travail, le devenir de chacun de ces projets sera soumis à concertation.

Nous pensons également que les Conseils de Quartiers souffrent aujourd'hui de n'être pas écoutés (quand ils n'ont pas été fermés). Ils sont dans notre projet à la base de l'animation de la démocratie locale.

En espérant que ce courrier réponde à vos questions, nous tenons à vous assurer du soutien de Chambé Citoyenne. Nous espérons agir rapidement avec vous pour un urbanisme plus équilibré et mieux concerté.

Merci pour l'implication que vous mettez au quotidien pour, merci pour votre implication citoyenne.

Chambé Citoyenne